

FORMULAIRE DE DEMANDE

Les Archives départementales mettent à disposition des expositions itinérantes qui peuvent être empruntées sans frais pour une durée maximale d'un mois et après réservation écrite.

Le transport (aller-retour) est à la charge de l'emprunteur.

Toute demande doit être adressée, sous forme impersonnelle, à :
Madame la directrice des Archives, du Patrimoine et de la Mémoire
6 rue Philippe Dollinger – 67100 STRASBOURG –
Tél. +33.3.69.06.73.06 - Fax +33.3.69.33.21.39
archives@cg67.fr - <http://archives.bas-rhin.fr>

Titre de l'exposition souhaitée.....*Le territoire à la carte, 2014.*

Composition.....- 32 panneaux bâches 180 x 80 cm ;
- 32 structures légères et modulables 180 x 80 cm. Très stables, les structures nécessitent 45 cm de profondeur pour le recul du pied.

Egalement disponibles sur demande.....- 10 fac-similes sous cadre
- 4 reproductions des mémoires de l'Intendant Serrilly avec œillets sur carton plume
- 10 reproductions manipulables :
- 1 objet scénographique : forêt de toise

Exposition accompagnée d'un dossier pédagogique (téléchargeable sur le site internet).

Période et durée du prêt souhaités :

.....

Nom de l'emprunteur et coordonnées exactes

NOM DE L'ETABLISSEMENT :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

TÉLÉPHONE :

COURRIEL :

Nom du demandeur :

Titre ou fonction :

Personne à contacter (éventuellement jours de permanence) :

CONVENTION DE PRÊT

Entre le Département du Bas-Rhin (Archives départementales), d'une part,
et l'emprunteur désigné ci-dessous, d'autre part :

.....
.....
.....
.....

Il a été convenu ce qui suit :

1. Les Archives départementales du Bas-Rhin mettent à la disposition de l'emprunteur l'exposition **Le territoire à la carte**, composée de 32 bâches PVC, accompagnées de structures modulables pour accrochage (dimensions : 80 x 180 cm. Profondeur 45 cm).

Sur demande, les Archives départementales peuvent également mettre à la disposition de l'emprunteur 10 reproductions sous cadres, 4 reproductions de l'Intendant Serilly avec œillets en carton plume, 10 reproductions manipulables et 1 « forêt de toises ».

- 32 bâches PVC et leurs structures X'Po® : 32 x 127,125 euros TTC= 4 068 Euros
- 10 cadres: 10 x 102,95 euros TTC= 1 029,5 euros
- Objets scénographiques : 4 305,6 euros

Détail des objets prêtés :

.....

.....

.....

Valeur totale d'assurance : _____ euros

2. Le preneur prendra livraison de cette exposition aux Archives départementales du Bas-Rhin le _____ avant 17 heures et s'engage à la rapporter le _____ avant 17 heures.

3. La mise à disposition de cette exposition est effectuée à titre gratuit. Cependant, les détériorations éventuelles sont à la charge du preneur, qui peut souscrire une assurance clou à clou.

4. Tous les documents d'information, établis par l'emprunteur, devront mentionner obligatoirement que l'exposition a été prêtée par le Conseil général du Bas-Rhin / Archives départementales.

Fait à _____ en _____ exemplaires,

le

<p>Le Président du Conseil général Par délégation, La Directrice des Archives, du Patrimoine et de la Mémoire</p> <p>Pascale Verdier</p>	<p>L'emprunteur</p>
--	---------------------